



Norwood SA
A l'att. de Mme Sandrine Darnon
Route de Prilly 23
1023 Crissier

Réf : ROU - falc/bnsl
Contact : Luca Fadda / fadda.luca@t-l.ch
Tél : +41 (021) 621 06 21
V/Réf : -

Email : s.darnon@norwood.ch

Renens, le 17 juillet 2025

Démolition des bâtiments ECA n°17-18-B9 et projet d'un bâtiment résidentiel de 27 logements, avec un garage au Chemin de l'Etang 1, sur les parcelles 82 & 535 à Paudex – Camac n° 242343

Madame Darnon,

En référence à votre courriel du 10 juillet 2025, ainsi que sur la base des documents transmis, nous prenons acte du projet cité en marge.

Conformément à l'article 18m de la loi fédérale sur les chemins de fer du 20 décembre 1957 (LCdF) et après examen des documents soumis à notre attention, nous vous communiquons que nous n'avons aucune objection à formuler, sous réserve de la prise en compte des dispositions précisées dans ce courrier.

La ligne aérienne de contact trolleybus doit être maintenue en exploitation et les véhicules doivent pouvoir circuler perchés à la ligne pendant toutes les phases de travaux. Ces dernières doivent prendre en considération les infrastructures trolleybus lors de leur élaboration et planification. Toute mesure exceptionnelle d'interruption d'exploitation de la ligne aérienne de contact doit être convenue avec les services concernés tl, sous-réserve de leur acceptation et validation.

Nous vous signalons que la ligne aérienne de contact à Rte du Simplon se situe à proximité des futurs travaux et doit être considérée en permanence sous tension (tension nominale 600 [V]). Les travaux devront être réalisés avec une distance minimale de sécurité par rapport au fil de contact conformément au règlement RTE 20600, notamment lors de l'utilisation d'engins de levage et de machines de chantier à proximité de la ligne aérienne de contact.

Nous vous rappelons que les entreprises mandatées pour ce chantier sont pleinement responsables de s'assurer que tout sera mis en œuvre pour éviter tous dégâts aux éléments de la ligne de contact existante ou perturber l'exploitation des lignes de trolleybus circulant à proximité du chantier (perturbation de circulation).

Afin de coordonner les travaux et la mise en place des mesures de sécurité, **le maître d'œuvre devra prendre contact, au moins 8 semaines avant le début des travaux, avec le coordinateur chantier ligne aérienne par mail à : coordination-chantiers.LA@t-l.ch ainsi qu'avec le coordinateur chantier route par mail à : coordination-chantiers.route@t-l.ch.**

Nous vous rendons attentive que toute modification de ce projet devra être l'objet d'une nouvelle consultation.

Pour toute autre question, vous pouvez contacter Monsieur Luca Fadda dont les coordonnées figurent en référence.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Luca Fadda

17 juil. 2025

Signature électronique qualifiée - Droit suisse

Christophe de Gaillande
Dir. Route – Resp. Pilotage, Performance
Développement

Luca Fadda
Chargé de support projet

Copie à : Police des constructions, Route de la Bordinette 5, Case postale 40, 1094 Paudex
voirie@paudex.ch